

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage (TZDZG) : contractualisation avec l'ADEME DÉLIBÉRATION N° 20171213-42

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Le VALTOM est lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (ZDZG) lancé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, au travers duquel il s'est engagé à être le chef de file départemental d'une dynamique collective d'économie circulaire sur la base du travail déjà engagé en termes de prévention et de valorisation.

Les collectivités adhérentes au VALTOM ont la possibilité de contractualiser avec l'ADEME, leur permettant de percevoir des aides financières pour leur contribution à la mise en œuvre du projet TZDZG porté par le VALTOM et à l'atteinte des objectifs fixés par la loi de Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (LTECV).

Le Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire (CODEC) afférant est lié à l'atteinte d'objectifs territorialisés et négociés avec l'ADEME parmi les suivants :

- Le taux de réduction des DMA supérieur ou égal aux exigences du Plan National de Prévention des Déchets : -10% des DMA entre 2010 et 2020 ;
- Un indicateur du monde économique parmi lesquels :
 - o le nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'éco-conception,

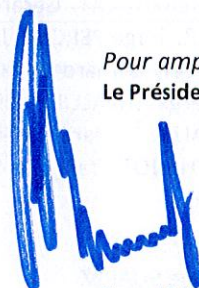
- le nombre de démarches d'économie de la fonctionnalité engagées sur le territoire,
 - le nombre de démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) engagées sur le territoire.
- Le taux de réduction du tonnage des déchets issus du territoire et enfouis ;
- Le taux global de valorisation (matière, organique et énergétique) sur le périmètre DMA.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la candidature de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne à un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents : 50 + Représentés : 6 Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre :
Abstention :



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon